

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MARS 2015**Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Afin de compléter l'effectif du Conseil communal, le Président assermente M. Olivier Magnenat, suppléant.

Le Président ouvre la séance avec la présence de 20 conseillers, 6 conseillers se sont excusés et 2 sont absents. Quatre membres de la Municipalité sont présents, M. Guy Reymond est excusé.

Le Président lit le courrier de remerciement de l'Atelier Imagine pour le don de fin d'année 2014.

Le précédent procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

Sur demande de la Municipalité, le Président ajoute un point à l'ordre du jour, soit point 3 – Désigner une commission pour étudier le préavis 2015-03 « Nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux »

Les conseillers acceptent à l'unanimité le changement de l'ordre du jour.

1 – Préavis 2015-01 Agrandissement du local pompier

Mme Madeleine Guyon lit le préavis.

La parole n'est pas demandée, le Président informe que la commission nommée par le Bureau est la suivante :

Alexandre Tharin, Président
Caroline Paccaud
Danielle Guignard
Olivier Magnenat
Maxime Roch

2 – Préavis 2015-02 et rapport pour le nouveau règlement du Conseil communal

M. Claude Languetin lit le préavis. M. Patrick Reymond lit le rapport. Mme. D. Guignard demande quelques précisions qui lui sont confirmées par le Président M. Philippe Magnenat.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote des conclusions, soit :

- D'adopter le nouveau règlement du Conseil communal
- D'accepter le rapport tel que présenté
- De prendre note des points soulevés
- De décharger la commission de son mandat

Ces conclusions sont acceptées à l'unanimité.

3 – Désignation d'une commission pour le préavis 2015-03 « Nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux ».

M. F. Moffrand précise qu'il est nécessaire de faire des adaptations en vue des grands travaux d'assainissement.

La parole n'est pas demandée, le Président informe que la commission nommée par le Bureau est la suivante :

Nicolas Bersier, Président
Martine Fahrni
Christian Gabella
Jean-Marc Reymond
Yvan Salzmänn

4 – Communications de la Municipalité et divers

M. C. Goy remercie l'équipe du déneigement qui a parfaitement fonctionné cet hiver. Pour les déchets, tout roule, la benne de déchets organiques sera changée pour une plus grande.

M. G. Reymond étant excusé, M. C. Goy lit les informations qu'il a transmises à l'attention du Conseil communal. Le garde-forestier M. Philippe Guignard a donné sa démission pour 30 juin 2015 pour prendre sa retraite. Les animations pédagogiques du Parc Jura Vaudois seront possibles depuis Vaulion dès cette année. Concernant les alpages, un seul bail a été dénoncé pour fin 2015. Plan forestier, la fermeture des chemins et la pose de panneaux va coûter environ CHF 3'000.00

Mme M. Guyon informe que les travaux prévus sur les bâtiments cette année sont essentiellement le raccordement au séparatif de la cantine, du collège et de l'Hôtel et l'agrandissement du local des pompiers.

M. F. Moffrand informe que le SDIS Vallorbe région, dont nous faisons partie, recherche des sapeurs-pompiers.

Pour l'assainissement, l'ouverture des soumissions a eu lieu, tout est dans les chiffres annoncés et plusieurs demandes de subventions sont en cours.

M. C. Languetin informe que le bouclage des comptes 2014 est en cours et que les chiffres sont favorables. Le financement des travaux d'assainissement a été trouvée auprès de Postfinance pour CHF 2'490'00.00 à 0.67% pour 10 ans.

La Municipalité est en train de mettre en place le concept police-population. Les informations suivront.

M. Philippe Magnenat informe sur le calendrier des élections communales 2016 et annonce que la sortie du Conseil communal aura lieu le samedi 27 juin 2015.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h52.

Le Président
P. Magnenat

La Secrétaire
V. Meyer